

Bulletin bibliographique 92 Juillet-août 2015

Retraite Projections

Deuxième avis annuel du Comité de suivi des retraites /MOREAU Yannick.

Paris : Comité de suivi des retraites, 2015, 40 p.

Ce deuxième avis du Comité de suivi des retraites fait le point sur le respect des objectifs du système de retraite fixés par la Loi du 20/01/2014. Le Comité examine donc successivement le montant des retraites et le niveau de vie des retraités, l'équité entre assurés et la pérennité financière à l'aide d'indicateurs de suivi. Il estime ainsi que la situation et les perspectives restent proches des objectifs. En outre, il constate qu'au regard des comparaisons internationales, le système est d'un bon niveau. Toutefois, il conclut que ce dernier est largement tributaire des évolutions de la croissance et des négociations des régimes complémentaires Agirc et Arrco et qu'il convient de mener une réflexion sur les modes d'indexation.

http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2015/07/2e_avis_du_comite_de_suvi_des_retraites_v14_vdef.pdf

Evolutions et perspectives des retraites en France : rapport annuel.

Paris : COR, 2015, 161 p.

Pour cette deuxième édition du rapport annuel du COR, il a été procédé à une actualisation des projections à court, moyen et long terme du système de retraite, prenant notamment en compte la dernière loi de réforme des retraites du 20/01/2014 et le dernier accord Agirc-Arrco du 13/03/2013. Les projections sont réalisées à législation inchangée. Cette actualisation permet de projeter la plupart des indicateurs retenus par le Conseil, ceux liés à la situation financière du système de retraite et ceux liés à la situation des assurés, que ce soit à partir de carrières types – comme pour la première édition – mais aussi en moyenne par génération – ce qui n'avait pu être fait dans le rapport de l'année précédente.

<http://www.cor-retraites.fr/IMG/pdf/doc-2822.pdf>

Retraite Indicateurs de retraite

Les Cessations anticipées d'activité en 2013 : la progression des retraites anticipées pour carrière longue se poursuit /MARIONI Pierre/MERLIER Roselyne.

In : Dares - Analyses, 42, juin 2015, 11 p.

En 2013, 161 000 salariés ou anciens salariés du secteur privé de 55 ans ou plus sont entrés dans un dispositif public de cessation anticipée d'activité, en forte progression par rapport à 2012 (+54%). Cette hausse s'explique pour l'essentiel par celle des retraites anticipées (157 000 départs en 2013, après 96 900 en 2012), qui constituent désormais le principal dispositif de sortie anticipée du marché du travail. L'âge moyen des personnes en cessation anticipée d'activité est passé de 58,6 ans en 2004 à 60 ans en 2013. Les personnes âgées de 60 ans exactement, très peu nombreuses entre 2004 et 2009 (environ 6%), deviennent largement majoritaires fin 2013 (58%).

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2015-042-2.pdf>

Eclairage sur la reprise d'activité des retraités des fonctions publiques territoriale et hospitalière /BAC Catherine/BRIDENNE Isabelle/DARDIER Agathe,...

In : CDC - Questions Retraite & Solidarité - Les cahiers, 4, mai 2015, 8 p.

Les femmes retraitées de la fonction publique hospitalière ont un taux de cumul de 19% contre 4% pour les hommes retraités de la fonction publique territoriale. La rémunération brute perçue dans le cadre d'une reprise d'activité salariée est en moyenne de 1 250 € par mois. Ces retraités actifs en 2012 ont repris une activité en moyenne durant trois années. Cette étude sur les situations de cumul des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers concerne des retraités qui n'ont pas, ou ont, été peu concernés par les évolutions législatives de ces dernières années.

http://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/sites/default/files/QRS12_juillet15.pdf

Evolution de la distribution des âges de départ des fonctionnaires hospitaliers et territoriaux en catégorie active /SOULAT Laurent.

In : CDC - Questions Retraite & Solidarité - Les cahiers, 4, mai 2015, 37 p.

La hausse progressive de la durée d'assurance requise à partir de la génération 1949 a conduit à ce qu'une proportion plus élevée de personnes recule légèrement l'âge de leur départ. L'âge moyen de départ est resté stable autour de 56 ans et demi. Par rapport aux hommes, les femmes fonctionnaires territoriales ont une probabilité de partir plus tard de 12% et les femmes fonctionnaires hospitalières de partir plus tôt de 26%.

http://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/sites/default/files/QRS_LesCahiers_4.pdf

Les Salariés au régime général retraités de la fonction publique hospitalière ou territoriale : une seconde carrière après la retraite /BAC Catherine/BRIDENNE Isabelle/DARDIER Agathe.

In : Cnav - Cadr'@ge, 29, juin 2015, 7 p.

La Cnav et la Caisse des Dépôts ont rapproché leurs données afin de mieux connaître le cumul emploi retraite. Ce numéro propose un zoom spécifique sur les salariés du régime général de plus de 50 ans, retraités de la fonction publique hospitalière ou territoriale. Les femmes, largement concernées par ce dispositif, perçoivent des rémunérations plus élevées que celles des retraités du secteur privé en cumul emploi retraite, alors que celles des hommes sont proches. Cet écart s'explique par un niveau de qualification plus élevé mais aussi par un âge moyen plus faible.

<http://www.statistiques-recherches.cnav.fr/images/publications/cadrage/Cadrage-29.pdf>

Chiffarrco - Résultats de l'exercice 2013.

Paris : Arrco, 2015, 61 p.

Ce document présente les résultats de l'exercice 2013 du régime Arrco pour les tranches 1 et 2.

Sont successivement passés en revue :

- les paramètres,
- le taux moyen de cotisation,
- les salaires,
- les charges,
- la retraite à 60 ans,
- les effectifs des participants,
- les âges,
- les résidents à l'étranger,
- les effectifs des institutions au 31 décembre de l'exercice.

Retraite

Analyses juridiques

Rachat de trimestres pour la retraite : validation des stages en entreprise, rachat à coût réduit.

In : Liaisons sociales - Dossier juridique, 2015-115, 29/06/2015, 6 p.

Ce numéro fait le point sur certaines possibilités de racheter des trimestres : les périodes de stages en entreprise, les années d'études supérieures, les années incomplètes. De façon dérogatoire, ces rachats peuvent se faire à tarif préférentiel, en application de la loi du 20/01/2015.

Retraite En Europe et dans le monde

The Heterogeneous Impact of Pension Income on Elderly Living Arrangements: Evidence from China's New Rural Pension Scheme (L'Impact hétérogène du revenu de pension sur les conditions de vie des personnes âgées : résultats du nouveau régime de retraite rural chinois) /CHENG Lingguo/LIU Hong/ZHANG Ye,...

Bonn : Institute for the Study of Labor (IZA Discussion Paper, 9116), 2015, 42 p.

Ce document examine l'impact du revenu de pension sur les conditions de vie des personnes âgées. Profitant d'une occasion unique en raison de la récente mise en place du système de pension sociale dans la Chine rurale, les auteurs observent un effet positif global du revenu de pension en faveur d'une existence autonome ainsi qu'une hétérogénéité considérable. Les personnes âgées, proches de leurs enfants adultes, possédant une plus grande capacité financière, moins nécessiteuses de soins de longue durée et d'aide psychologique et ayant plus d'éducation, sont plus susceptibles de vivre de façon autonome après avoir reçu un revenu de pension.

<http://ftp.iza.org/dp9116.pdf>

How Will Longer Lifespans Affect State and Local Pension Funding? (Comment l'allongement des durées de vie affectera-t-il le financement des régimes de retraite nationaux et locaux ?) /AUBRY Jean-Pierre/CAFARELLI Mark/MUNNELL Alicia.

Boston : Center for retirement research, Boston College (State and Local Pension plans, 43), 2015, 15 p.

Dans quelle mesure les plans de retraite publics intègrent-ils les progrès de la longévité dans leurs estimations de coûts ? Les auteurs examinent quels seraient le passif et les taux de capitalisation des régimes publics à prestations définies selon deux scénarii : dans le premier cas, les régimes publics doivent utiliser les nouvelles tables de mortalité des régimes privés ; dans le second, les régimes publics doivent aller encore plus loin et prendre en compte intégralement les progrès escomptés de la longévité. Les résultats indiquent que, dans la première hypothèse, les régimes publics sous-estimeraient l'espérance de vie de seulement 0,5 an. Selon le deuxième scénario, l'espérance de vie augmenterait de 2,3 années et le taux de capitalisation des régimes publics baisserait, passant de 73% à 67%. Evidemment, l'impact serait très variable d'un régime public à l'autre, étant donné leur grande diversité.

http://crr.bc.edu/wp-content/uploads/2015/04/slp_43.pdf

Joint Retirement of Couples: Evidence from a Natural Experiment (Départ en retraite simultané des couples : résultats à partir d'une expérimentation invoquée) /BLOEMEN Hans/HOCHGUERTEL Stefan/ZWEERINK Jochem.

Bonn : Institute for the Study of Labor (IZA Discussion Paper, 8861), 2015, 31 p.

Les auteurs examinent l'impact de la retraite anticipée des maris sur la probabilité que leur femme parte en retraite dans le courant de l'année qui suit. Ils utilisent les données issues d'un micro panel de l'administration qui couvre l'ensemble de la population néerlandaise. Ils emploient un modèle dans lequel le choix de départ à la retraite des maris est guidé par des conditions d'accès aux prestations de retraite anticipée généreuses, temporaires et non prévues. Ils constatent que cette opportunité augmente la probabilité de départ en retraite des femmes de 24,6 points de pourcentage.

<http://ftp.iza.org/dp8861.pdf>

Protection sociale Financement

Les Comptes de la Sécurité sociale : résultats 2014 et prévisions 2015.

Paris : Commission des comptes de la sécurité sociale, 2015, 205 p.

Le rapport préparé pour la Commission de juin 2015 présente les comptes de 2014 et les prévisions 2015, pour le régime général de la Sécurité sociale, le FSV et la CNSA.

En 2014, le déficit du régime général a diminué de 2,8 Md€ par rapport à 2013 : Il est passé sous la barre des 10 Md€, pour la première fois depuis 2008. En 2014, le solde du régime général s'établissait à -9,7 Md€, en amélioration de 2,8 Md€ par rapport au résultat 2013, et de 2 Md€ par rapport à la prévision de septembre 2014, sur laquelle s'est fondée la loi de financement de la sécurité sociale pour 2015.

En 2015, le déficit du régime général devrait continuer à se réduire, pour atteindre -9,5 Md€. Le régime général et le FSV se réduisent à 13 Md€.

<http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/rapport-ccss-juin2015.pdf>

La Protection sociale en France et en Europe en 2013 : édition 2015.

Paris : Ministère de l'Emploi et de la solidarité - Drees (Etudes et statistiques), 2015, 313 p.

En France, les recettes de la protection sociale progressent à un rythme plus rapide que les dépenses en 2013. Ainsi, le déficit de la protection sociale continue de se résorber et s'élève en 2013 à 7,9 milliards d'euros, soit 0,4% du PIB contre 11,6 milliards d'euros l'année précédente. Les recettes de protection sociale représentent 708 milliards d'euros, elles progressent à un rythme moins rapide qu'en 2012 (+ 3,2%). Les dépenses de protection sociale s'élèvent à 715,5 milliards d'euros en 2013, soit 2,4%. Les prestations sociales constituent la majeure partie des dépenses (672 milliards d'euros, soit 94% en 2013) et leur croissance reste modérée (+ 3%). La croissance des dépenses du risque vieillesse-survie qui représentent près de 46% de l'ensemble des prestations de protection sociale reste assez soutenue en 2013 suite à des départs en retraite élevés.

En Europe, dans la plupart des pays, l'année 2014 a été plus favorable que 2013 : pour l'Union européenne des 28, la croissance du PIB en volume atteint +1,3% en 2014. Cependant la crise financière et économique a aggravé les inégalités entre pays et a fragilisé des groupes entiers de la population.

<http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/comptes-protection-sociale-2013.pdf>

Protection sociale En Europe et dans le monde

Coordination des systèmes de sécurité sociale dans l'Union européenne : principes et dispositions générales /FILLON Jean-Claude.

In : Francis Lefebvre - Bulletin social, 6, juin 2015, 7 p.

Un règlement européen met en œuvre la coordination des systèmes nationaux de sécurité sociale pour faciliter la libre circulation des personnes et contribuer à l'amélioration de leur niveau de vie et de leurs conditions d'emploi. Cet article en présente les principes généraux : égalité de traitement, assimilation des faits et des situations, maintien des droits en cours d'acquisition, maintien des droits acquis, et autres dispositions générales, résidence des personnes et non-cumul de prestations.

Coordination des systèmes de sécurité sociale dans l'Union européenne : règlement des conflits de lois applicables /FILLON Jean-Claude.

In : Francis Lefebvre - Bulletin social, 7, juillet 2015, 5 p.

Cette étude est consacrée aux règles relatives à la détermination de la législation applicable. Ces règles ont pour objet de soumettre les travailleurs qui se déplacent au sein de l'Union européenne au régime de sécurité sociale d'un seul Etat membre et d'éviter des cumuls de législation nationale. Sont présentées les règles générales et particulières, celles applicables en cas d'exercice d'activité dans plusieurs Etats membres, l'assurance volontaire ou facultative continuée et enfin, les limites et difficultés d'application.

Welfare States Under Strain in Southern Europe: Comparing Policy and Governance Changes in Portugal, Greece, Italy and Spain (L'Etat-providence en Europe du Sud : comparaison des politiques et des changements de gouvernance au Portugal, en Grèce, en Italie et en Espagne) /GUILLEN Ana/PAVOLINI Emmanuele.

In : European journal of social security, 17-2, juin 2015, 314 p.

Comment se porte l'Etat-providence depuis la crise économique au Portugal, en Grèce, en Italie et en Espagne ? Ce numéro spécial compare l'évolution de ces quatre pays, les auteurs analysent les réformes entreprises et les politiques mises en place dans le contexte d'austérité.

State Dependence in Welfare Receipt: Transitions Before and After a Reform (La dépendance en matière d'aide sociale : transitions avant et après une réforme) /RIPHAHN Regina/WUNDER Christoph.

Bonn : Institute for the Study of Labor (IZA Discussion Paper, 9035), 2015, 13 p.

La réforme de l'Etat-providence réduit-elle la persistance du recours à l'assistance sociale et favorise-t-elle la réinsertion sur le marché du travail ? Les auteurs examinent le cas de l'Allemagne à partir des données issues du Panel socio-économique.

<http://ftp.iza.org/dp9035.pdf>

What's next in aging Europe: Aging with growth in central europe and the baltics (Le vieillissement en Europe : pour un vieillissement productif en Europe centrale et dans les Etats baltes).

Washington D.C. : La Banque mondiale, 2015, 53 p.

Dans ce rapport les auteurs examinent les effets du vieillissement démographique dans les pays d'Europe centrale et les pays baltes suivants : la Bulgarie, la Croatie, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie, la République slovaque et la Slovénie. Ils les comparent avec la situation des quinze autres Etats de l'Europe de l'Ouest qui bénéficient d'un accès quasi universel à de meilleurs soins de santé, où les habitants vivent plus longtemps et en meilleure santé grâce à un système de santé publique développé. En Europe centrale et dans les pays baltes, la fécondité a baissé. En outre, le départ des jeunes a accéléré considérablement le vieillissement de la population et contribue à la baisse de la population dans certaines régions. La Banque mondiale préconise un vieillissement actif, productif et en bonne santé pour cette région.

<http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/Publications/ECA/aging%20europe.pdf>

Marché du travail

Evolution de la population active

Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2014 /BERNARD Sandra/CHANTELOUP Guillaume/GOUTTES Adèle,...

In : Dares - Analyses, 50, juillet 2015, 15 p.

41 000 emplois ont été créés en 2014. Le taux d'emploi des 15-64 ans, mesuré par l'enquête Emploi selon les normes du Bureau international du travail (BIT), s'établit à 64,3% au 4^{ème} trimestre 2014, soit 0,1 point de plus qu'un an auparavant. 59,2% des 50-64 ans sont en emploi au 4^{ème} trimestre 2014, soit 1,5 point de plus qu'un an auparavant, et 6 points de plus que fin 2009. Cette hausse est notamment liée au recul de l'âge légal de départ à la retraite. Le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 10,4% de la population active pour la France entière (hors Mayotte) au 4^{ème} trimestre 2014.

http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2015-050_.pdf

Prévisions 2015-2017 des recrutements de cadres en France : les 3 scénarios Apec pour 2015-2017.

In : Apec - Les études de l'emploi cadre, 64, juillet 2015, 11 p.

Selon le scénario privilégié de l'Apec, en 2015, le nombre de recrutements de cadres devrait augmenter de 4%. Cette croissance est stable par rapport à l'an dernier, avec un volume total de 177 000 embauches.

https://presse.apec.fr/Presse/content/download/584638/1357890/version/1/file/Pr%C3%A9vision_juillet2015_embargo.pdf

Marché du travail

Migrations et la population active

How Do Native and Migrant Contribute to Innovation? A Study on France, Germany and the UK (Comment les autochtones et migrants contribuent-ils à l'innovation ? Une étude des cas de la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni) /FASSIO Claudio/MONTOBBIO Fabio/VENTURINI Alessandra.

Bonn : Institute for the Study of Labor (IZA Discussion Paper, 9062), 2015, 38 p.

Ce document analyse les résultats d'enquêtes sur la population active au Royaume-Uni, en France et en Allemagne pour estimer les effets des différentes composantes de la population active sur l'innovation, au niveau sectoriel entre 1994 et 2005. Les auteurs se concentrent sur la contribution des travailleurs migrants. Les résultats montrent que les travailleurs migrants hautement qualifiés ont une influence positive sur l'innovation, même si l'effet est moindre par rapport à l'effet positif des autochtones instruits. En outre, cet effet positif semble se limiter aux secteurs de haute technologie.

<http://ftp.iza.org/dp9062.pdf>

Marché du travail Carrières et salaires

Panorama des mobilités professionnelles des cadres : édition 2015.

In : Apec - Les études de l'emploi cadre, 63, juin 2015, 88 p.

La mobilité professionnelle des cadres a légèrement augmenté en 2014 : 28% d'entre eux ont connu un changement au cours de l'année, contre 24% en 2013. Si la mobilité externe est restée quasi stable en 2014, la mobilité interne a progressé de 3 points. Un zoom spécifique est consacré aux processus de mobilité interne vécus par les cadres.

https://presse.apec.fr/Presse/content/download/582059/1354691/version/3/file/Panorama+des+mobilit%C3%A9s+professionnelles+des+cadres+-+Edition+2015_+sous+embargo.pdf

Marché du travail En Europe et dans le monde

Did the Intergenerational Solidarity Pact Increase the Employment Rate of Older Workers in Belgium? A Macro-Econometric Evaluation (Le Pacte de solidarité intergénérationnelle a-t-il accru le taux d'emploi des seniors en Belgique ? Une évaluation macro-économétrique) / DEJEMEPE Muriel/SMITH Catherine/VAN DER LINDEN Bruno.

Bonn : Institute for the Study of Labor (IZA Discussion Paper, 9115), 2015, 34 p.

Les principales dispositions du Pacte de solidarité entre les générations (ISP) consistent en une prime de retraite, la réduction des cotisations de sécurité sociale et des mesures destinées aux employeurs pour décourager la retraite anticipée tout en favorisant une réduction du temps de travail à la fin de la carrière. Cette étude compare l'évolution réelle du taux d'emploi après la mise en œuvre du Pacte. Les résultats suggèrent une légère incidence positive du dispositif sur le taux d'emploi des travailleurs âgés, mais au détriment des travailleurs plus jeunes.

<http://ftp.iza.org/dp9115.pdf>

Démographie Aspects démographiques et économiques du vieillissement

Golden Aging: Prospects for Healthy, Active and Prosperous Aging in Europe and Central Asia (Un troisième-âge d'or : perspectives pour un vieillissement actif, en bonne santé et prospère en Europe et en Asie centrale) / BUSSOLO Maurizio/KOETTL Johannes/SINNOTT Emily.

Washington D.C. : La Banque mondiale (Europe and Central Asia Studies), 2015, 329 p.

L'Europe et l'Asie centrale constituent la région qui compte la population la plus âgée au monde : l'âge moyen de la population y est supérieur de 10 ans à celui du reste du monde. L'Europe et l'Asie centrale ont besoin de mettre en œuvre d'audacieuses mesures d'adaptation, viables et équitables, dans de multiples domaines de l'action publique pour accompagner le vieillissement d'une population active, en bonne santé et productive. Ces domaines ne se limitent pas à la réforme, d'une génération à l'autre, du mode de transfert et des régimes de pension. Elles comprennent, entre autres : l'orientation des systèmes de santé vers les soins préventifs, les soins de santé primaires et davantage de diagnostics ; la réforme des systèmes éducatifs pour renforcer les aptitudes cognitives indispensables pour un emploi meilleur durant une vie active plus longue ; et la réforme des institutions du marché du travail, qui permettra aux femmes d'allier vie familiale et objectifs professionnels, et aux travailleurs âgés d'avoir des horaires de travail plus flexibles.

<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/22018>